



Saison 2023 - 2024

## Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affiliée à  
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)  
du Volley Belgium (anciennement F.R.B.V.B.)

Date : 13 Juin 2024

Lieu : Complexe sportif d'Anderlues (VC Bourlettis).

### Personnes présentes :

Denis VAN BEVER, Annick VIVIER, Yves PADUART, Patrick CARLIER, Éric LETOT Frans POTIERS, Patrick CARLIER, Thérèse LEFEVRE, Laurent HANNECART, Blaise PECHEUR.

### Personne excusée :

Adrien VANMORTEEL

Début de réunion à 18 h 00.

## Ordre du jour :

### **1. Approbation du rapport du CA du 13 mai et PV AG du 31 mai 2024**

⇒ Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

### **2. Présidence**

⇒ Retour des réunions VB et FVWB

- **Erratum HV du 08 Avril 2024 : Christian NOGARA n'est pas pressenti à la CEV.**

⇒ Cfr PV FVWB et VB

### **3. Trésorerie**

- Discussion sur les budgets des différentes commissions du CA

### **3. Secrétariat**

- Nouvelle feuille de garde pour le club VBC ELOUGES HT 1702.

Siège social : rue Général Leman 11 - 7350 HAININ

Président : Denis VAN BEVER, Rue Van Petegem, 43 à 6030 GOUTROUX [president@achvb.be](mailto:president@achvb.be)

Secrétaire : Blaise PECHEUR, Rue Touvent, 7 à 6470 SIVRY [secetaire@achvb.be](mailto:secetaire@achvb.be)

Site officiel : [www.achvb.be](http://www.achvb.be) – N°entreprise : 0430 368 214 – N°compte : BNP-Paribas BE15 0014 2671 7830

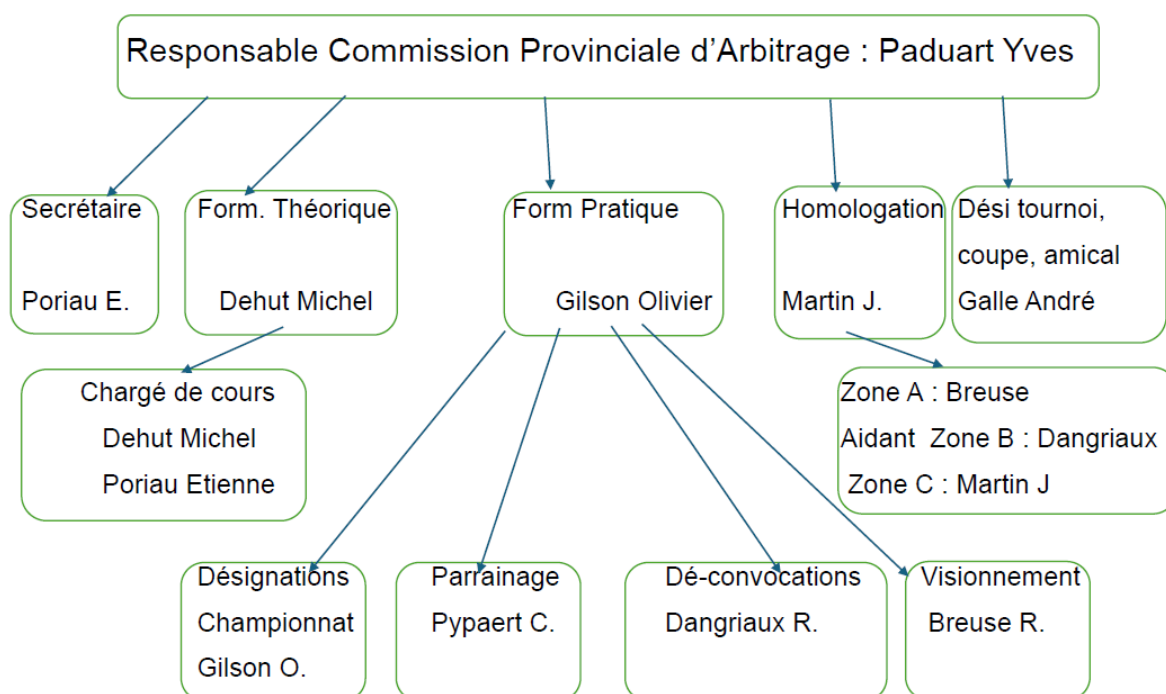
- Nouvelle feuille de garde pour le club de Portelette Lobbes VC - HT 5233.
- Nouvelle feuille de garde pour le club de VC Beaumont - HT 5096.
- Nouvelle feuille de garde du club de VC CHIEVRES HT 5235.
- Nouvelle feuille de garde pour le club de MARSU VOLLEY TEAM GIVRY ERQUELINNES HT 5207.

## 6. Tour des commissions

### STATUTS

- Mise à jour du ROI effectuée suite à l'AG.
- Mise à jour du statut : nouveau administrateur intégré et parution au Moniteur Belge

### CPA



Le groupe Formation pratique travaille ensemble sous la responsabilité d'Oliver Gilson

### JEUNES

- ⇒ Championnat U17 : des arbitres de moins de 16 ans seront intégrés aux matchs. Ces arbitres seront payés par les clubs.

### CPCI

- ⇒ Règlement de compétition : le tableau « montées – descentes » se fera d'année en année. Cfr projection ci-dessous pour 2024 -2025 :

**DESCENDANTS DAMES SI 0 OU 1 DESCENDANT DE PROMOTION**

NIVEAUX EQUIPES	NOMBRE DESCENDANTS	QUI ?
P1D -->P2D	2	11ème et 12ème classés
P2D-->P3D	2	10èmes classés P2 A et P2 B
P3D-->P4D	2	10èmes classés en P3 A et P3 B

\* Formation d'une 3ème P3D

**DESCENDANTS DAMES SI 2 DESCENDANTS DE PROMOTION**

P1D -->P2D	3	10ème, 11ème et 12ème classés
P2D-->P3D	3	10èmes classés en P2 A et P2 B + perdant barrage entre 9ème P2 A et 9ème P2 B
P3D-->P4D	2	10èmes classés en P3 A et P3 B

\* Formation d'une 3ème P3D

**DESCENDANTS DAMES SI 3 DESCENDANTS DE PROMOTION**

P1D -->P2D	4	9ème, 10ème, 11ème et 12ème classés
P2D-->P3D	4	9èmes et 10èmes classés en P2 A et P2 B
P3D-->P4D	2	10èmes classés en P3 A et P3 B

\* Formation d'une 3ème P3D

**DESCENDANTS MESSIEURS SI 0 OU 1 DESCENDANT DE PROMOTION**

NIVEAUX EQUIPES	NOMBRE DESCENDANTS	QUI ?
P1M -->P2M	2	11ème et 12ème classés
P2M-->P3M	3	10èmes classés en P2 A et P2B + tperdant barrage 9ème P2 A et B

**DESCENDANTS MESSIEURS SI 2 DESCENDANTS DE PROMOTION**

P1M -->P2M	3	10ème, 11ème et 12ème classés
P2M-->P3M	4	9èmes et 10èmes classés en P2 A et P2 B

**DESCENDANTS MESSIEURS SI 3 DESCENDANTS DE PROMOTION**

P1M -->P2M	4	9ème, 10ème, 11ème et 12ème classés
P2M-->P3M	5	9ème et 10ème classés en P2 A ET P2 B + perdant barrage entre 8ème P2A et P2B

### MONTANTS MESSIEURS

NIVEAUX EQUIPES	NOMBRE MONTANTS	QUI ?
P2M -->P1M	2	1ers P2A et P2B
P3M-->P2M	3	1ers P3A , P3 B et P3C

si 0 descendant de promotion, il y aura un montant supplémentaire de P2 en P1 et de P3 en P2

### MONTANTS DAMES

NIVEAUX EQUIPES	NOMBRE MONTANTS	QUI ?	
P2D -->P1D	2	1ers P 2A et P 2B	
P3D-->P2D	2	1ers P3 A & P3 B	
P4D ----> P3D----	<b>FORMATION 3ème série en P3 DAMES</b>		
si 1 descendant de promotion	<b>ALORS</b>	12	Les 12 premières équipes classées équipes lors du classement final
si 2 descendants de promotion	<b>ALORS</b>	11	Les 11 premières équipes classées équipes lors du classement final
si 3 descendants de promotion	<b>ALORS</b>	10	Les 10 premières équipes classées équipes lors du classement final

si 0 descendant de promotion, il y aura un montant supplémentaire de P2 en P1, de P3 en P2 et de P4 en P3.

### TECHNIQUE

⇒ Prévion de deux stages :

→ En résidentiel : environ 2000 euros/stage

→ Un responsable arbitre serait présent pour expliquer les règles

⇒ Avant chaque inter-province : organisation d'un match amical en sélection filles + jeune arbitre du Hainaut.

⇒ Après les inter provinces : organisation d'un tournoi international avec les deux sélections.

⇒ Achat de maillots via sponsor.

Fin de réunion à 19 h 30

Denis VAN BEVER

Blaise PECHEUR

Président ACHVB

Secrétaire ACHVB

Siège social : rue Général Leman 11 - 7350 HAININ  
Président : Denis VAN BEVER, Rue Van Petegem, 43 à 6030 GOUTROUX [president@achvb.be](mailto:president@achvb.be)  
Secrétaire : Blaise PECHEUR, Rue Touvent, 7 à 6470 SIVRY [secretaire@achvb.be](mailto:secretaire@achvb.be)  
Site officiel : [www.achvb.be](http://www.achvb.be) – N°entreprise : 0430 368 214 – N°compte : BNP-Paribas BE15 0014 2671 7830